

# Trame verte et bleue Exemple d'application d'un programme d'actions agricole régional



Rencontre du Groupe d'échange « Trame verte et bleue » 07-05-10

#### Rémi CLUSET

Chargé de mission agriculture et ressources naturelles Direction de l'Environnement - Conseil Régional Île-de-France remi.cluset@iledefrance.fr



## Sommaire



- I La Région
- I) -1. Eléments de contexte
  - II La TVB : prise en compte à l'échelon régional
  - III La TVB : prise en compte à l'échelon local
- III)-1. Les Programmes agriurbains, l'analyse fonctionnelle (et les PRIF)
- III)-2. Le Programme P.R.A.I.R.I.E : présentation générale
- III)-3 Le Programme P.R.A.I.R.I.E : exemple de projets

La Chevêche dans les Yvelines avec le CORIF

RIF Cori

La Biodiversité dans la Seine-et-Marne avec la Chambre d'agriculture





## I – La Région

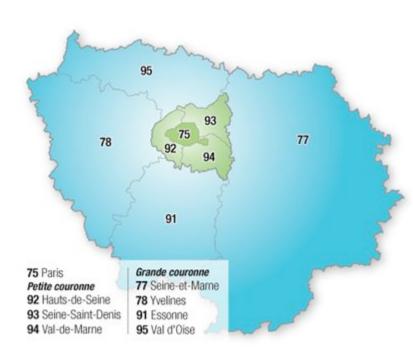


I) -1. Eléments de contexte



#### Eléments de contexte





Métropole à vocation internationale

- •Premier bassin d'emploi europeen
- Premiere destination touristique au monde
- •Un tiers des 500 plus grands groupes mondiaux possèdent un siège en Île-de-France
- •2% du territoire national et près de 20% de la population (12 M)
- ➡ Il en résulte une pression très forte sur les espaces ouverts par l'urbanisation et les ouvrages linéaires

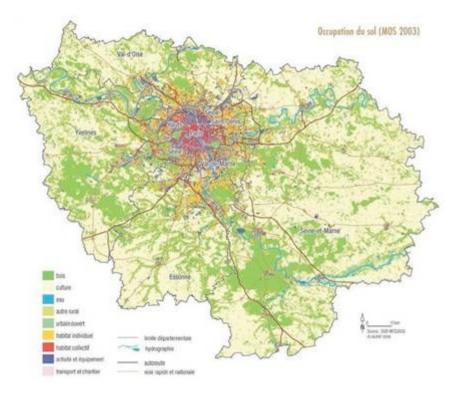
8 départements1 281 communes106 intercommunalités



#### Eléments de contexte

Malgré tout la région a su préserver autant d'espaces ouvert que la plupair des autres régions puisque elle compte encore 75 % d'espaces ouverts

- L'agriculture représente 52 % du territoire
- Les forêts et espaces naturels 23 %



Mais cet espace est très fragmenté et comporte de nombreux points noirs, perte des espèces TVB pertinentes

D'autant plus gênant que la Région est située à un carrefour



#### Eléments de contexte



#### Une Région de grandes cultures

Les grandes cultures représentent 94% de la surface avec des exploitation de taille supérieure à la moyenne nationale (150 ha) avec des plateaux aux terres parmi les plus fertiles de France.

Les enjeux et objectifs de la Région en agriculture

Préserver le potentiel agricole

Développer les modes de productions respectueux de l'environnement : agriculture biologique et systèmes de culture intégrée

Limiter la consommation du foncier (environ1300 ha /an actuellement) et sa fragmentation

Préserver et développer le maraichage, l'arboriculture et l'horticulture dans les zones urbaines et peri-urbaines

Conforter l'élevage et maintenir la viabilité et la compétitivité des exploitations de grandes cultures

L'agriculture à la Région IDF est intégrée dans un service à thématiques plus large Ses domaines d'interventions :

- -Eau (Contrats de bassin)
- -Biodiversité (stratégie régionale)
- -Réserves Naturelles Régionales
- -Agriculture

L'ensemble de ces compétences facilite l'approche intégrée des problématiques environnementales Ex inondations MAE ruissellement et travaux à MO

communale

Animation (50%) (CONTRAT et SAGE), Etude (35%), Suivi qualité (20%), Réduction des phytosanitaires (25%)	Etudes connaissances et préservation de la biodiversité (50%)	Toutes opérations biodiversité sur les continuités écologiques et les réserves naturelles régionales (70%)	Les the former hat graine fragmentes	En zone périurbaine acquisition de foncier, restauration des terres agricoles en friches, miss en place de pôles maraichers	
Maîtrise des ruissellements En zone rurale (40%)	Travaux de gestion de la biodiversité (50%)	Equipements pédagogiques et actions d'animation (50%)		Réalisation d'analyses fonctionnelles des espaces ouverts (60%)	17 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12
Maîtrise des ruissellement En zone urbaine (40%)	Cours d'eau et zones humides (40%)	Diagnostics et Mesures agri- environnementales pour les agriculteurs (100%)		En zone rurale : aménagements en articulation avec DADT ou Dev éco	
Assainissement Dépollution EU- EP (17% à 20%) Collecte EU (10%)	Berges des voies navigables (40%)	Matériels à vocation environnementale et plantation de haies ( agriculteurs, 40 à 80%)		Animation territoriale agriculture et espaces ouverts. PRAIRIE et dispositif agriurbain à étendre	





II – La TVB : prise en compte à l'échelon régional



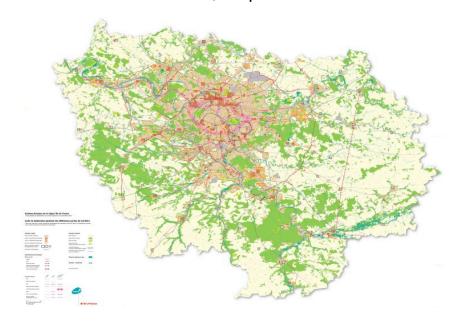
#### Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)

Une des 5 orientations : Préserver, restaurer, valoriser les ressources naturelles et permettre l'accès à un environnement de qualité : garantir la pérennité, la lisibilité et la fonctionnalité à long terme des espaces agricoles

1) La carte de destination générale des différentes parties du territoire

A l'échelle du 1/150 000, de portée normative



#### Principes de :

- -Fronts urbains intangibles
- -Continuité écologique ou coupure d'urbanisation à maintenir
- -Continuité agricole ou liaison verte à créer ou renforcer
- -Espace vert à créer ou espace naturel à ouvrir au public

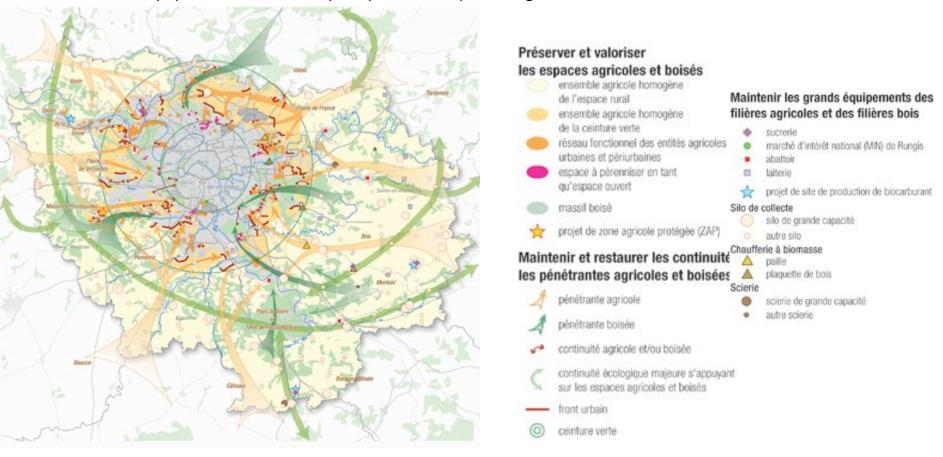


#### Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)

2) Le schéma régional fonctionnel des espaces agricoles, boisés et naturels

Notion de fonctionnalité des espaces ouverts à l'échelle de la Région en intégrant l'accessibilité aux équipements économiques pour les espaces agricoles



#### Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Animation, veille et intervention foncière



L'agence des espaces verts (AEV) et les Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF)

Veille et interventions foncières (convention avec la SAFER), Acquisition de biens pour le compte de la Région, Prospection foncière afin de baisser les références des prix, Aménagement de sièges d'exploitation agricoles sur ses propriétés, attribution prioritaires aux bio par des baux ruraux

## 74 PRIF sur 36 800 ha, concentrés sur la ceinture verte, 12 600 ha acquis dont 1 800 ha agricoles

Cercy,

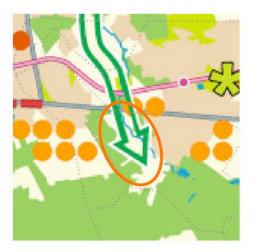
Specifies

Spe

Mise en place ou extension des PRIF : sur la base des objectifs du SDRIF (préservation des continuités agricoles, liaisons vertes...









### Agri environnement et Agriculture biologique

La stratégie régionale pour la biodiversité – juin 2007

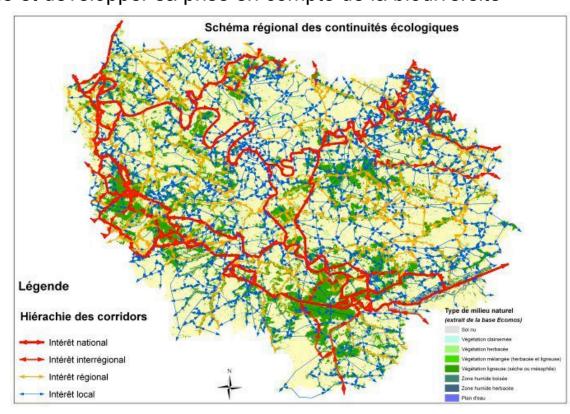
10 plans d'actions dont un plan d'action agriculture :

- Augmenter la superficie en agriculture biologique
- Augmenter le nombre d'exploitations agricoles engagées dans un contrat PRAIRIE (MAE)
- Préserver l'agriculture périurbaine et développer sa prise en compte de la biodiversité

#### 5 réseaux (intégrés au SDRIF) :

- 1. réseau des eaux courantes
- 2. réseau des zones humides
- 3. réseau herbacé
- 4. réseau arboré
- 5. réseau grands mammifères

Schéma à revisiter avec la méthodologie COMOP et concertation



## Agri environnement et Agriculture biologique

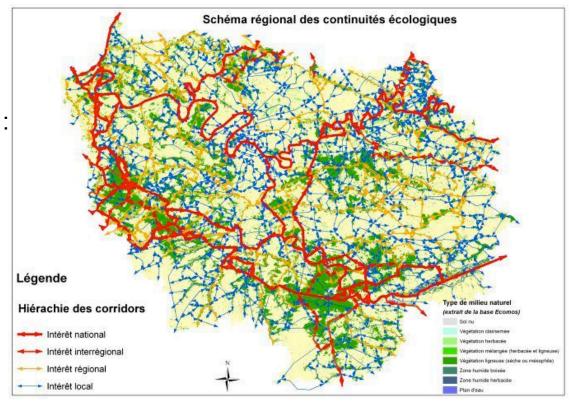
La stratégie régionale pour la biodiversité – juin 2007

10 plans d'actions dont un plan d'action agriculture :

- Augmenter la superficie en agriculture biologique
- Augmenter le nombre d'exploitations agricoles engagées dans un contrat PRAIRIE (MAE)
- Préserver l'agriculture périurbaine et développer sa prise en compte de la biodiversité

5 réseaux (intégrés au SDRIF) :

- 1. réseau des eaux courantes
- 2. réseau des zones humides
- 3. réseau herbacé
- 4. réseau arboré
- 5. réseau grands mammifères

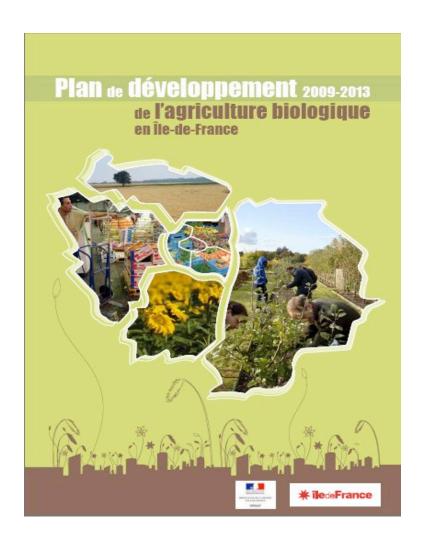


#### AGRICULTURE PERIURBAINE EN ILE-DE-FRANCE



## Le Plan de développement de l'agriculture biologique Etat-Région 2009-2013

Près de **3 millions d'€** investis par la Région par an



28 actions - 64 mesures

#### 1 - Accompagnement des agriculteurs

- ♥ Favoriser l'accès au foncier pour les agri Bio
- ♥ Soutenir les projets d'installation
- ♥ Développer des projets de territoire
- ♦ Adapter et renforcer l'appui technique et financier à la conversion et au maintien

#### 2- Filières et Marchés

Améliorer la compétitivité des filières, renforcer leur organisation et développer de nouveaux produits

♦ Accompagner le positionnement des producteurs

#### 3- Formation et Recherche

Poursuivre l'intégration du mode de production agriculture biologique aux référentiels de formation initiale et continue de l'enseignement agricole

Mobiliser de manière accrue la recherche agronomique pour l'agriculture biologique

#### 4- Pilotage et Communication



#### Agri environnement et Agriculture biologique

Les conventions avec les chambres d'agriculture

Travail de fond : animation, conseil, expérimentation pour développer les pratiques respectueuses de l'environnement

Démarches territoriales pour le développement de la biodiversité

Expérimentation et diffusion des systèmes de production intégrés

Financement (80%) des diagnostics agroenvironnementaux globaux ou centrés sur la **qualité de l'eau** ou de la **biodiversité** 

Sensibilisation et formation des élus sur la prise en compte de l'agriculture dans les documents d'urbanisme

#### SYNTHESE DES RESULTATS

	Objectif	Indicateurs	N*	Page	0	0	0
Partie 1. Description de l'explokation et évaluation des potentialités d'accuell pour la biodiversité	Diversité dans	Nombre de type de cultures	- 1			Х	
	l'assolement	Part de la culture la plus représentée	2			Х	
	Tallie réduite et forme allongée des parcelles	Taille moyenne des parcelles	3		Х		
		Talle de la plus grande parcelle	4		Х		
	allurigee des parcelles	Largeur moyenne des parcelles	5	- 5		X	
	Couverture du sol	% de sol nu pendant l'hiver	. 6		X		
	Présence de zones réservoir de vie	Modes d'utilisation du sol	7				)
		Surface en prairies permanentes	8				
		Offre paysagère	9	- 5	Х		
	1	Qualité des bords de champs	10				)
des potentis	Répartition, localisation	Utilisation du gel PAC	11		Х		
	et connections des éléments favorables à	Localisation des aménagements	12			Х	
	la biodiversité	Connectivité	13	- 5	1 1		2
	100000000000000000000000000000000000000	Richesse des écotones	14				1
on des habitats.	Gestion du paysage et des milleux	Conservation/implantation d'éléments paysagers	15			Х	
	Gestion extensive des prairies	Chargement annuel	16				
		Fertilisation des prairies	17	- 2			
	Préservation de la vie biologique du soi	Travail du soi simplifié	18	- 1	х		
		% de la SAU recevant des apports de matière organique	19			Х	
	Raisonnement des produits phytosanitaires	Recours aux produits phytosanitaires	20			Х	
		Travall avec la nature	21				2
D 00		Raisonnement des interventions phytosanitaires	22			х	
	Gestion extensive des	Traitement bords de parcelles	23				1
	bords de parcelles	irrigation bords de parcelles	24	- 1			
	Limitation des dégâts directs sur la faune lors des récoltes	Fauche des prairies	25				
Partie 2 : Pratiques a		Moisson des céréales à paille	26		Х		
	The second second	Date de destruction des CIPAN	27			Х	
	Gestion des CIPAN	Mode de destruction des CIPAN	28		х		
	Choix de couverts attractifs pour la faune	Choix couvert jachères et BH	29		х		
		Entretien des jachéres et BH	30		Х		
	Bonne gestion des	Qualité des hales	31			Х	
	éléments fixes du paysage	Entretien des bois et bosquets	32	1			
	17,209	Entretien des mares	33				





III – La TVB agricole :prise en compte à l'échelon local

III)-1.Les programmes agriurbains, les analyses fonctionnelles (et les PRIF)



#### Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

#### Programmes agriurbains

Oise-Pays de France

Projet du PIVII

Source : DRIAF ARESEA IDE

Des aides à l'animation et à l'investissement sont attribuées aux collectivités ou associations pour la mise en place d'une dynamique territoriale partagée













#### Il lance la bière de Marcoussis

Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

CARTE THÉMATIQUE Les territoires ruraux

Parc naturel régional (PNR)

Périmètre d'étude pour

le projet de PNR

Pays d'accueil touristique Autre pays Programmes agriurbains Plaine de Cergy Vernouillet et ses environs Plaine de Versailles et plateau des Alluets

Plateau de Saclay

Mame et Gondoire

6 Plateau de Centre-Essonne

Plateau Briard et Vallée du Morbras

De Triangle vert des villes maraîchères du Hurepoix

Périmètre d'étude pour la révision de la charte de PNR

PNR existant

Les Marches d'Yelines

PNR Haute-Vallee



#### Foncier – Urbanisme – Agriculture périurbaine

Animation, veille et intervention foncière

La convention avec la SAFER dans le cadre du CPER

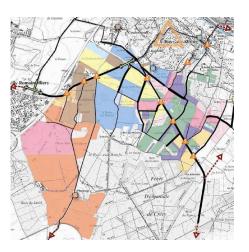
- -animation, veille et intervention foncière avec les collectivités
- -stockage de foncier agricole pour rétrocession à des agriculteurs bios
- -animation du groupe thématique « territoire et accès au foncier » du Plan Bio Etat-Région

#### Analyse fonctionnelle des espaces agricoles

Méthodologie et subventions (70%) par la Région pour une application LOCALE













III – La TVB agricole :prise en compte à l'échelon local

III)-2.Le programme P.R.A.I.R.I.E : présentation générale



### Agri environnement et Agriculture biologique

Programme P.R.A.I.R.I.E

Programme Régional Agricole d'Initiative pour le Respect et l'Intégration de l' Environnement

Instauré en 2000 : démarche environnementale territoriale partagée Modifié en 2005 pour permettre la contractualisation de MAE

Appel à projets agri environnementaux territoriaux s'adressant aux collectivités territoriales, aux établissement publics et aux associations

Objectif : Améliorer la qualité de l'environnement dans l'un des domaines suivants :

Eau, biodiversité, sols, paysages

Un comité de pilotage local Régional

Aides de la Région :

Au porteur de projet

Diagnostic de territoire préalable:

Gestion du projet : 80 % - formations : 60 % - Evaluation : 100 %

Aux agriculteurs du territoire concernés :

MAE: 100%, financement européen pour certains projets



#### Agri environnement et Agriculture biologique

Programme P.R.A.I.R.I.E

Un comité technique régional

Un comité de pilotage local

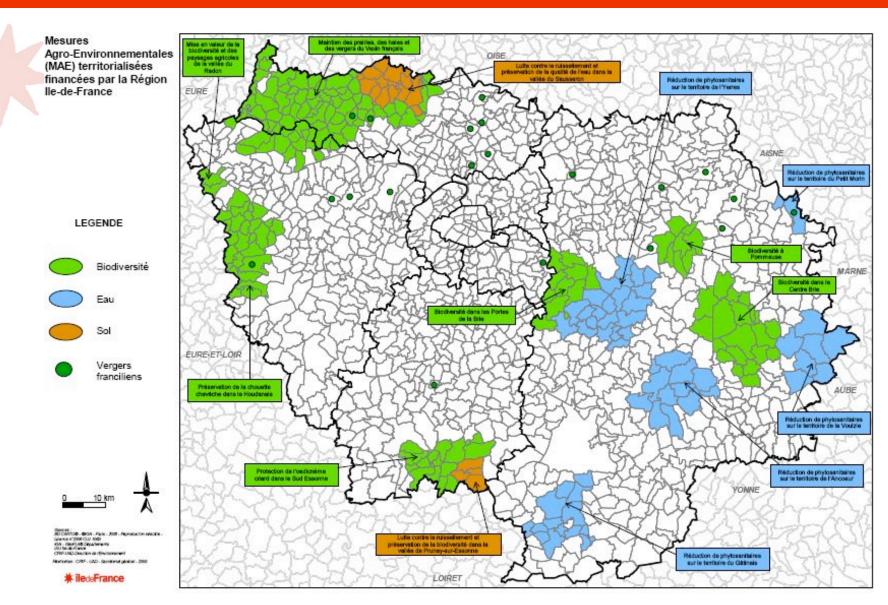
Des animations, formations, expérimentations et une évaluation financées par la Région

Un choix de mesure parmi l'ensemble des engagements unitaire (EU) du PDRH

avec obligation de combiner mesures linéaires avec mesures surfaciques

Parmi les EU proposés nombreux sont ceux qui ont une fonction réservoir de biodiversité ou corridors.





## Programme PRAIRIE : MAE financées par la Région en 2009

Intitulé du projet	Porteur du projet dé		Agriculteu rs engagés	Aide Région sur 5 ans €	Fonds UE %			
Programmation 2000-2006 (PDRN)								
Maintien des prairies, des haies et des vergers du Vexin Français	Parc Naturel Régional du Vexin Français			479 962	55			
<b>Lutte contre le ruissellement</b> et préservation de la biodiversité dans la vallée de Prunay-sur- Essonne	Commune de Prunay- sur-Essonne	2005	5	13 210	55			
Mise en valeur de la biodiversité et des paysages agricoles de la vallée du Radon	SIVOM Bréval- Neauphlette		2	61 894	55			
Préservation des vergers franciliens  Union des Vergers de l'Ile-de-France		2006	24	402 691	55			
Programmation 2007-2013 (PDRH)								
Réduction des intrants en Seine et Marne (Multi financeurs – plan de l'eau : CG 77, CRIF (13%), Etat, AESN et Europe)	Chambre d'agriculture et Aquibrie	2007	53	560 000	10			
Lutte contre le ruissellement et préservation de la qualité de l'eau dans la vallée du Sausseron	Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation du Contrat de bassin de la Vallée du Sausseron		6	116 802	0			
Préservation de la Chouette chevêche dans le Houdanais	Centre Ornithologique d'Ile-de-France	2008	12	120 664	0			
Protection de <b>l'Oedicnème criard</b> dans le sud Essonne	A s s o c i a t i o n NaturEssonne		9	40 507	0			
Amélioration de la biodiversité en Seine-et- Marne	Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne	2009	2	20 540	0			
			188	1 816 270				



## Exemples de mesures proposées sur le volet biodiversité (Extrait plaquette PRAIRIE Chambre du 77)





#### Création et entretien de zones refuges pour la faune

Montant : 392 6/ha/an

Ces zones, refuges pour la petite faune de plaine et pour la flore, sont des réservoirs d'auxiliaires de cultures. Elles sont utilisées en division du parcellaire.

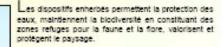
- Couvert à implanter parmi les espèces éligibles au gel.
- Localisation pertinente en fonction du diagnostic, en division du parcellaire.
- Couvert non récoité et non nâture.
- Largeur des bandes comprise entre 5 et 20 m.
- Toute intervention mécanique interdite entre le 1<sup>st</sup> mai et le 31 juillet.
- Engagement fixe au cours des 5 ans.
- Les surfaces déclarées au titre de la conditionnalité (BCAE particularités topographiques) ne sont pas éligibles.
- Les surfaces seront déclarées en gel ou en prairie.





#### Gestion des surfaces en herbe Création et entretien d'un couvert herbacé

Montant : 355 6/ha/an



- Couvert à implanter parmi les espèces éligibles au gel.
- Localisation pertinente en fonction du diagnostic (bords de cours d'eau, de fossés, division du parcellaire, bordure d'éléments paysagers, ...).
- Largeur minimale de 3 m en bordure d'éléments paysagers et de 10 m en bordure de cours d'eau jusqu'à la parcelle entière.
- Entretien par păturage ou par fauche centrifuge.
- Engagement fixe au cours des 5 ans.
- Les surfaces déclarées au titre de la conditionnalité (BCAE particularités topographiques) ne sont pas élables
- Les surfaces seront déclarées en prairie.



#### Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique et faunistique

Montant : 545 6/ha/an

Cie type de couvert constitue des habitats répondant aux exigences spécifiques d'un groupe d'espèces à préserver. Il permet la conservation et le développement des insectes pollinisateurs et auxiliaires de cultures et contribue aussi à la qualité des paysages.

- Couvert à implanter en fonction des exigences biologiques des espèces à préserver (cultures annuelles, graminées, légumineuses, cultures cynégétiques, mélanges apicoles, ...).
- Localisation pertinente en fonction du diagnostic (bords de cours d'eau, de fossés, bordures d'éléments paysagers, bords de chemins ...).
- Taille minimale de 10 m de large et 10 ares, ou parcelle entière.
- Toute intervention mécanique interdite entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 lanvier de l'année n+1.
- Engagement fixe au cours des 5 ans (déplacements autorisés).
- Les surfaces déclarées au titre de la conditionnalité (BCAE particularités topographiques) ne sont pas éligibles.
- Les surfaces seront déclarées en autres cultures, prairies ou hors cultures



#### Amélioration d'un couvert déclaré en gel

Montant : 126 6/ha/an

Ce type de couvert constitue des habitats particuliers, il permet la conservation et le développement des insectes pollnisateurs et auxiliaires de cultures et contribue aussi à la qualité des paysages.

- Couvert à implanter en fonction des exigences biologiques des espèces à préserver (sorgho, millet, moha, mais, luzerne, trêfle, phacélle, fétuque, ...).
- Localisation perfinente en fonction du diagnostic (bords de cours d'eau, de fossès, bordures d'éléments paysagers, bords de chemins....).
- Taille minimale de 10 m de large et 10 ares, ou parcelle entière.
- Toute intervention mécanique interdite entre le 1<sup>st</sup> mai et le 31 juillet.
- Engagement fixe au cours des 5 ans.
- Les surfaces déclarées au titre de la conditionnalité (BCAE particularités topographiques) ne sont pas éligibles.
- Les surfaces seront déclarées en gel





#### **5 MESURES OPTIONNELLES** CESTION DES ELEMENTS FIXES DU PAYSAGE





Les arbres Isolés, les hales, les bosquets, les ripisylves ou encore les mares sont des milieux très riches et très utile pour l'espace rural. Ils abritent un nombre important d'espèces de faune et de flore sauvage, en particulier des espèces de gibler et des auxiliaires de cultures. Pour entretenir ces habitats qui agrémentent notre paysage, préservent l'eau et le soi, et favorisent la blodiversité, cinq mesures sont à votre disposition. Ces MAE viennent en complément des quatre mesures unitaires précédentes et sont indépendantes entre elles

Exemple de conditions à respecter du cahier des charges. valables pour les cing mesures optionnelles :

- Obligation de taille et coupe avec du matériel adapté, n'éclatant pas les branches.
- Préservation des arbres remarquables et conservation des arbres morts, sauf en cas de risques pour les biens ou les personnes.
- Intervention en automne hiver pour la taille (hors période de reproduction des oiseaux et du gibler).



#### Entretien de haies

Montant: 0.19 ou 0.34 6/milan

Les hales sont des lleux de vie, d'abri et de reproduction de nombreuses espèces animales et végétales. Elles ont un rôle de lutte contre le ruissellement en limitant le transport des matières actives et des éléments fertilisants.

- Taille sur 1 ou 2 côtés au moins 2 fois en 5 ans
- Hale composée majoritairement d'essences locales



#### Entretien d'arbres isolés ou en alignements

Afontant: 6.95 E/arbre/an

Les arbres tétards, isolés ou d'alignements sont des zones d'alimentation, de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces.

- - \* Arbre tôtard : coupe des branches latérales et/ou étôtage du sujet
  - \* Arbre de haut jet : taille de formation et élagages au moins 2 fois en 5 ans
- Si présence d'arbres tôtards (en âge d'ôtre exploités), étôtage d'au moins 50 %. d'entre eux

#### Entretien de bosquets

Montant: 127,52 6/ha/an

Les bosquets sont des lieux de d'abris, de vie et de reproduction d'un grand nombre d'espèces et jouent également le rôle de zones tampons pour préserver la qualité de l'eau.

- Bosquets éligibles : entre 6 ares et 60 ares, et 10 m de large minimum.
  - Entretien au moins 2 fois sur les 5 ans
  - Taille des faces extérieures pour limiter leur développement
  - Talle de formation et élagage pour des arbres de hauts lets





#### Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau

Montant : 75,70 €/mare/an

Les mares sont des écosystèmes particulièrement riches, réservoirs de biodiversité floristique et faunistique. Elles ont aussi un rôle épurateur et régulateur des ressources en eau.

- Mares éligibles : Talle entre 10 et 1 000 m²
- Mise en œuvre d'un plan de gestion sur 5 ans établi par une structure agréée
  - \* Période d'Intervention en septembre/octobre
  - Restauration ou création de pente douce : inférieure à 30 ° \* Modalités d'entretien de la végétation aquatique et rivulaire
- Si surface pâturée jouxtant la mare, définition des conditions d'accès des animaux

#### Entretien de ripisylves

Montant : 0.99 E/m//an

Zones de transition entre les milleux aquatique et terrestre, les boisements en bord de cours d'eau qui composent la ripisyive Jouent des rôles en matière de protection contre le ruissellement et du maintien de la biodiversité.

- Tallie en fonction de l'état de la végétation, au moins 2 fois en 5 ans
- Entretien de type « hale » du coté de l'espace agricole et de type « gestion douce » du coté du cours d'eau pour offrir un ombrage propice aux espèces recherchant des eaux fraiches





III – La TVB agricole :prise en compte à l'échelon local

III)-3.Le programme P.R.A.I.R.I.E : exemple de projets





Un projet agro environnemental pour la Chevêche dans les Yvelines

Centre Ornithologique d'Ile-de-France PRAIRIE-Chevêche 78 (2008-2014)





## La Chevêche d'Athéna



Photos CORIF reproduction interdite

- ➤ Petite chouette (170g) aux yeux jaunes
- Régime alimentaire: micromammifères, insectes, lombrics.
- Espèce des zones agricoles à pratiques extensives (milieux ouverts avec des haies, des vieux arbres, des pâtures...)





## Présentation de la zone du projet

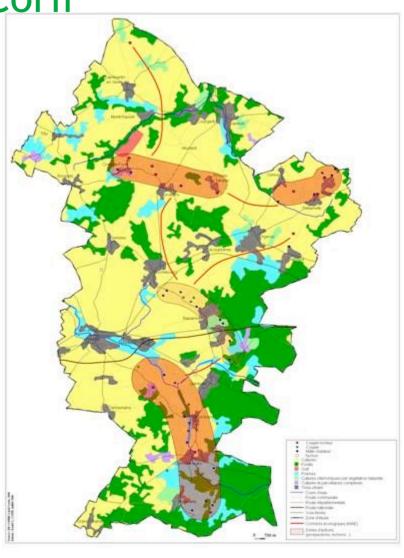
≥26 communes

➤139 exploitations

➤ 14 couples de Chevêche en 2005







- → 78 % des domaines vitaux des Chevêches présentent plus de 40% de leur surface en grande culture
- Organisation en métapopulation
- Amélioration des zones de chasses
- Amélioration des sites de nidification
- Création de corridors écologiques



## Les mesures proposées



#### Amélioration des zones de chasses

- Mesures de création et d'entretien d'un maillage de zones de régulation écologiques
- Mesures création et entretien d'un couvert herbacé
   Mesure Couvert d'intérêt floristique et faunistique non déclaré en gel
- Mesure Amélioration des couverts déclarés en gel, pas d'intervention de mai à juin

#### Amélioration des sites de nidifications

- Mesure entretien des vergers et pré-vergers
- Mesures entretien des éléments fixes (les haies, les arbres, les ripisylves, les mares)
- ⇒ Pour les exploitants en grandes cultures, les mesures linéaires devront obligatoirement être associées à une mesure surfacique



## Les contrats 2009

9 contrats dont 3 exploitations avec des chevêches nicheuses

- 13.89 ha de surfaces enherbées
- 0.5 ha de pré-vergers
- 12.49 km de haies et ripisylves
- 336 arbres isolés
- 12 mares







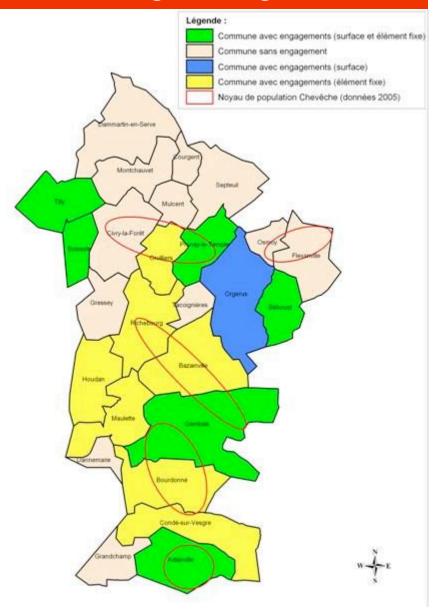








Bilan de la contractualisation 2009





ANALYSE TERRITORIALE
DES MAE BIODIVERSITE

EN VUE DE LA CONSTITUTION DE LA FUTURE TRAME VERTE ET BLEUE





## Objectifs de la MAE Biodiversité de Seine et Marne :

Favoriser la biodiversité ordinaire et patrimoniale

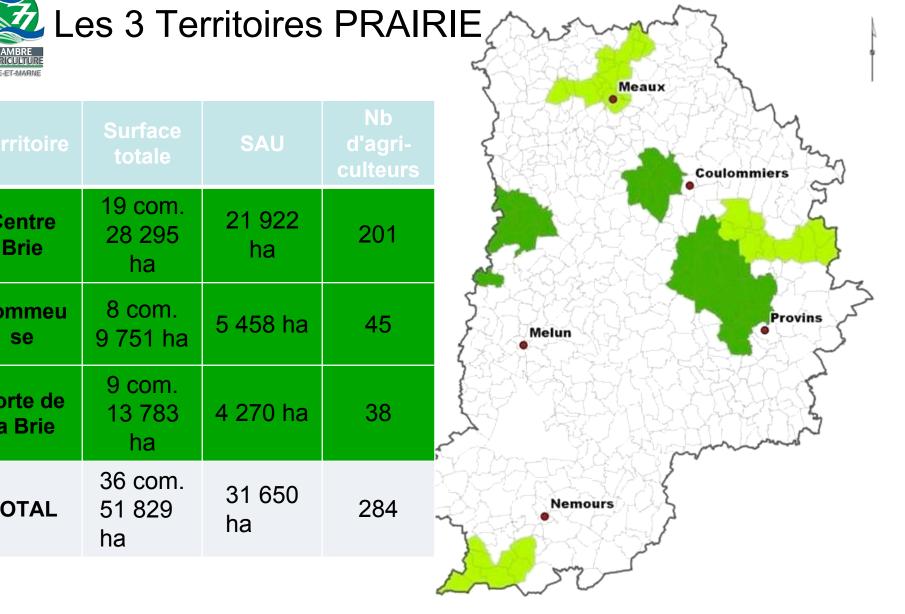
- ⇒ Développer les auxiliaires de cultures
- ⇒ Améliorer les pratiques agricoles
- ⇒ Amélioration du paysage
- ⇒ Mettre en œuvre les TVB







CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-ET-MARNE				
Territoire	Surface totale	SAU	Nb d'agri- culteurs	
Centre Brie	19 com. 28 295 ha	21 922 ha	201	
Pommeu se	8 com. 9 751 ha	5 458 ha	45	
Porte de la Brie	9 com. 13 783 ha	4 270 ha	38	
TOTAL	36 com. 51 829 ha	31 650 ha	284	





## Le diagnostic Biodiversité

#### Objectif:

Accompagner les exploitants dans la prise en compte de la biodiversité et réfléchir de manière cohérente l'aménagement des exploitations (biodiversité, TVB, ...)

#### Etat des lieux

- ⇒ Description de l'exploitation (assolement, interconnexions entre les éléments fixes du paysage, …)
- ⇒ Analyse des pratiques agricoles et gestion des habitats

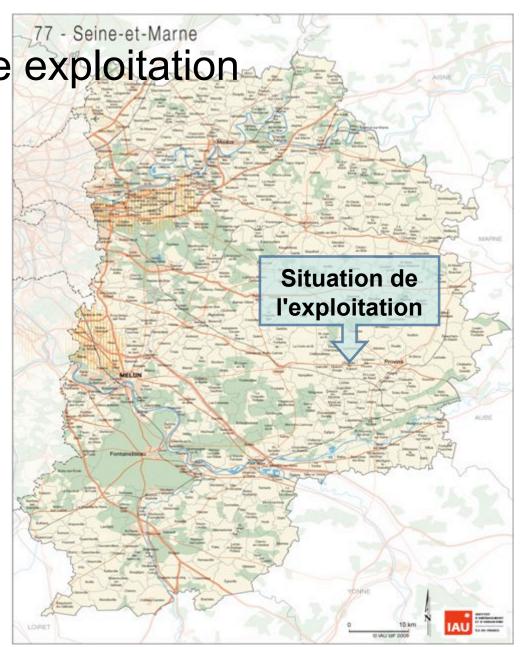
#### **Préconisations**

- ⇒ Proposition d'aménagements et de changements de pratiques ou de systèmes
- ⇒ MAE ou aménagements non rémunérés
- ⇒ Implantation de haies (PVE et mesures 216)

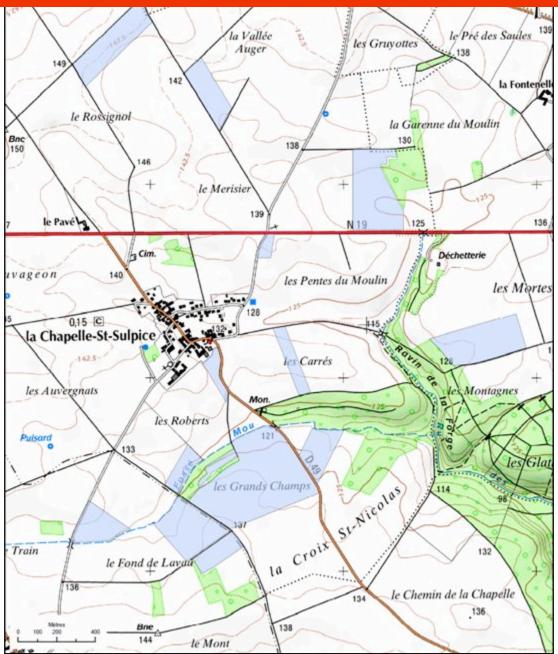


## Exemple sur une exploitation

- SAU de 70 ha en grandes cultures
- Région Agricole
   Brie Centrale

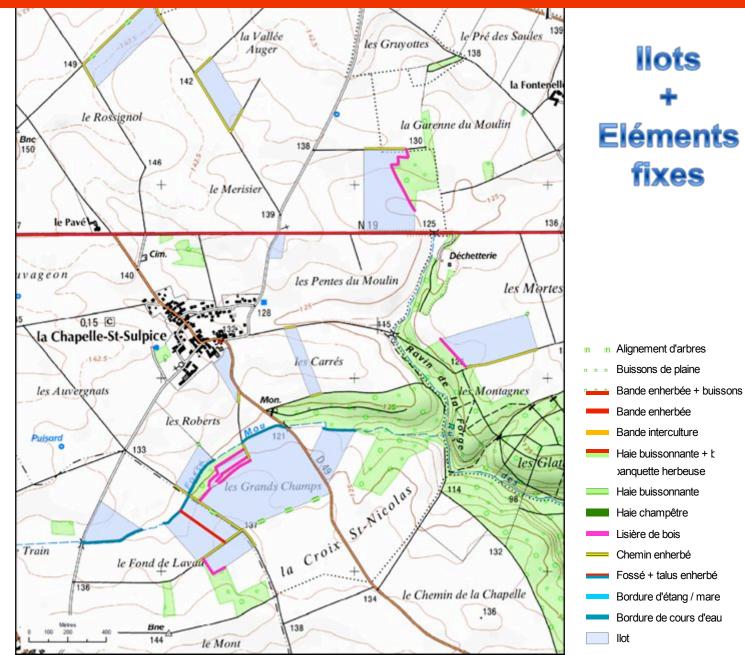




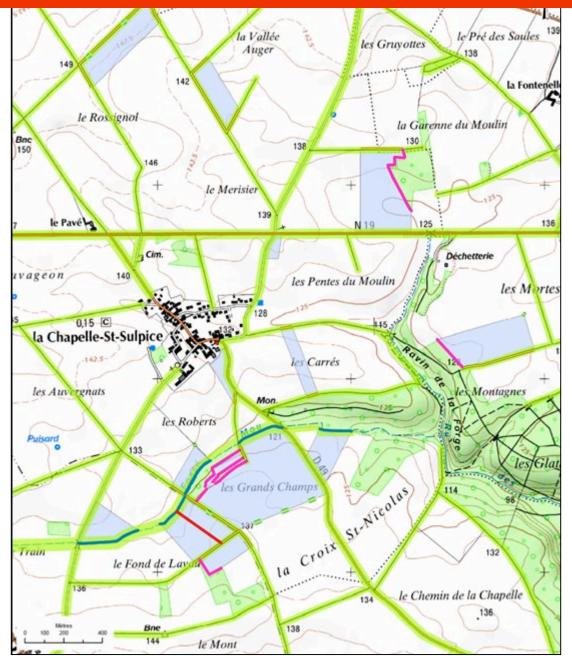






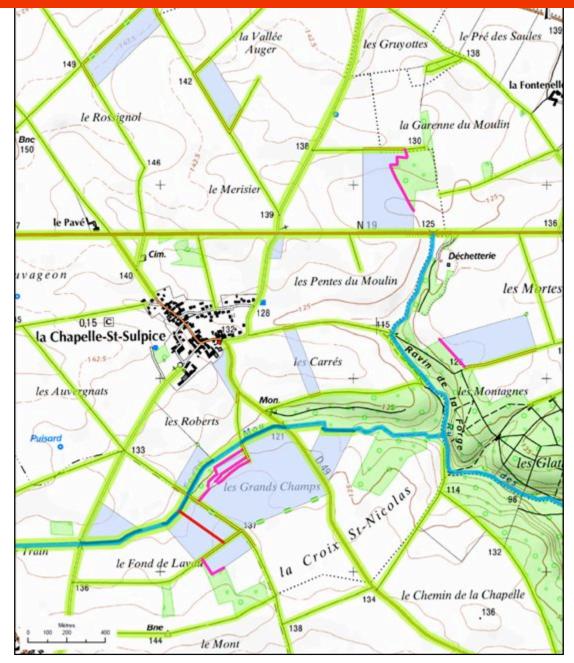






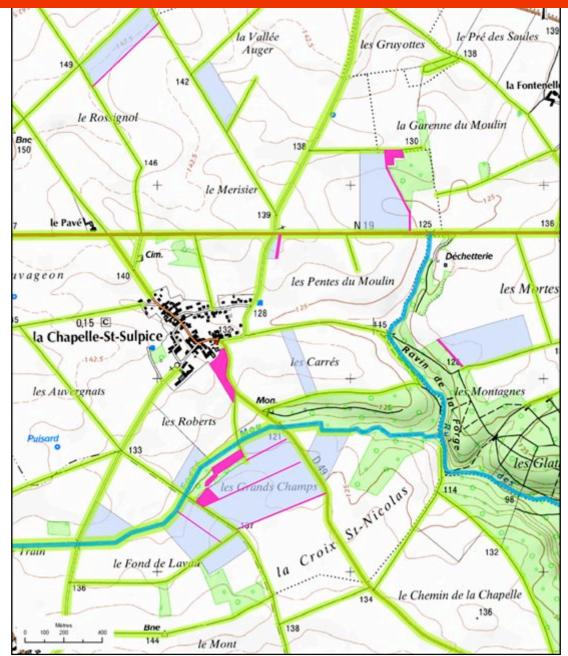
llots
+
Eléments
fixes
+
Corridors
enherbés





llots
+
Eléments
fixes
+
Corridors
enherbés
+
Corridors
humides





llots
+
Corridors
enherbés
+
Corridors
humides
+
MAE

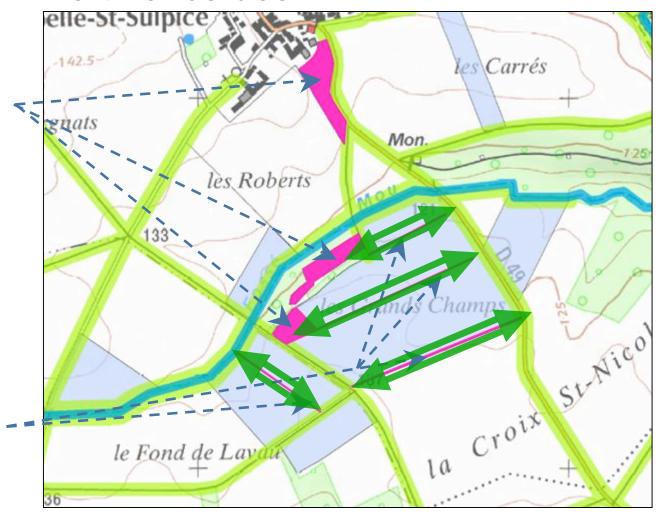


## Pertinence des MAE

Réservoirs de Biodiversité

transition /

Continuités restaurées ou créées



# Pertinence des MAE

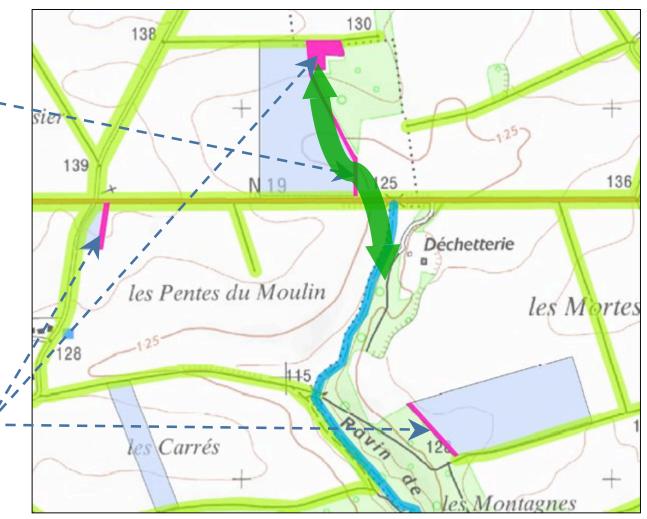


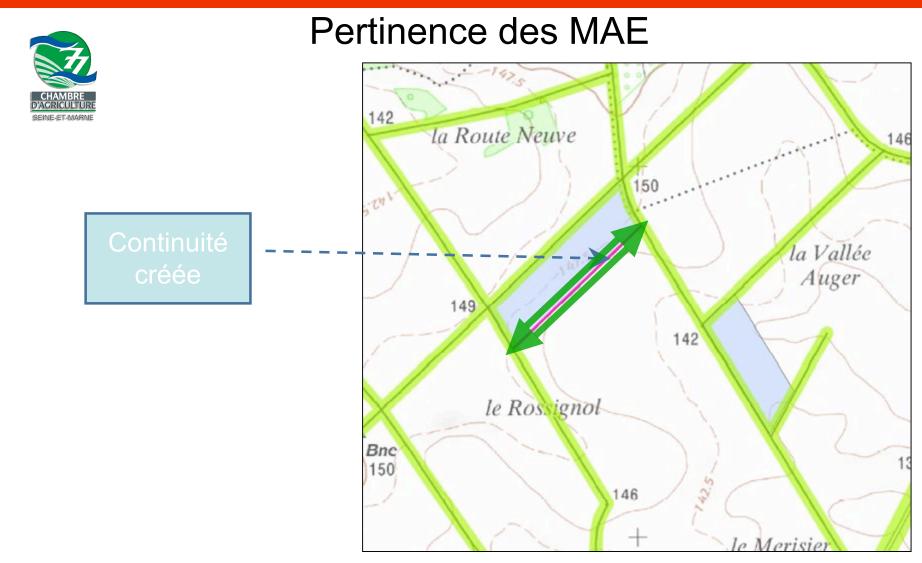
Continuité restaurée

Biodiversité

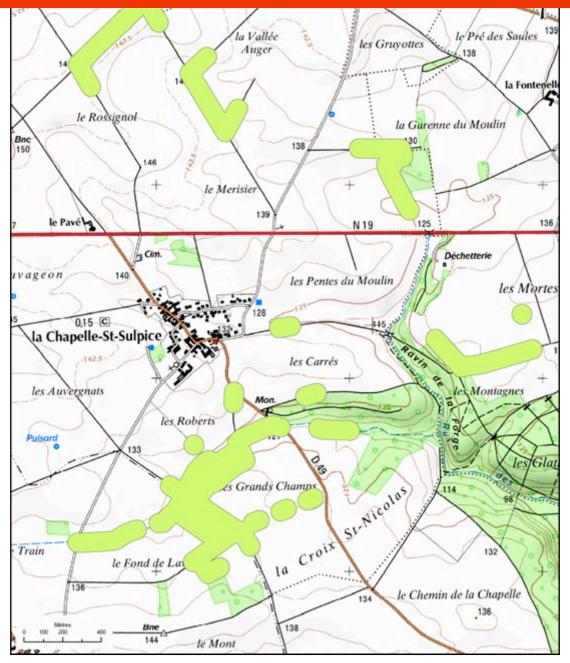
Zone de

transition
/





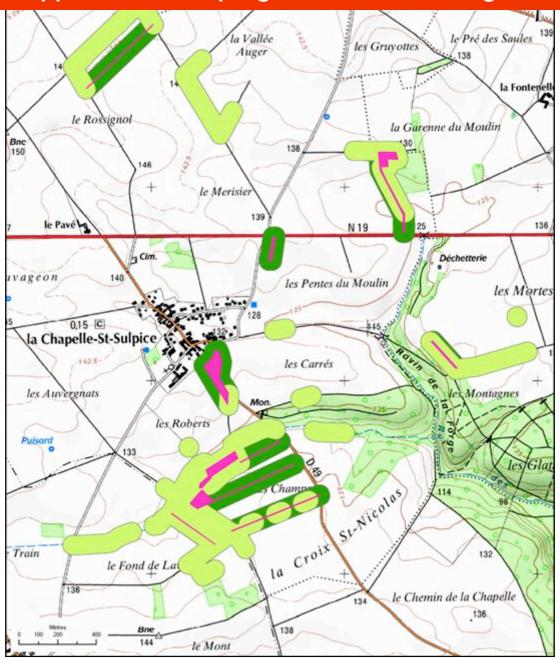




# Eléments fixes

Bandes Tampons 50 m

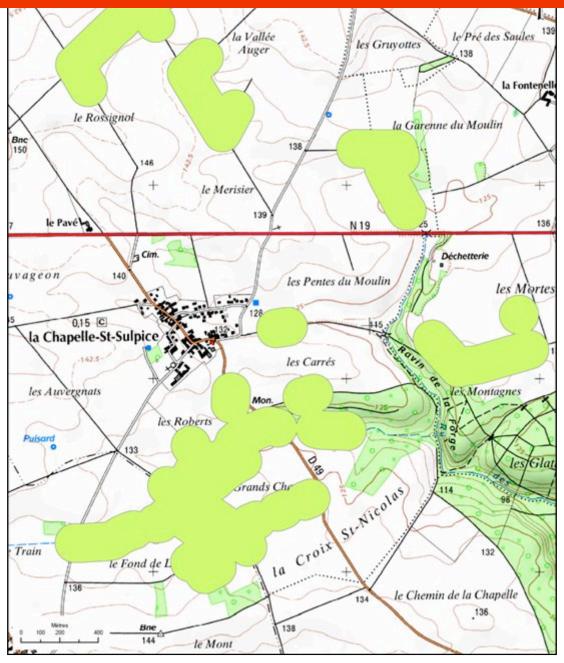




Eléments fixes + MAE

Bandes Tampons 50 m

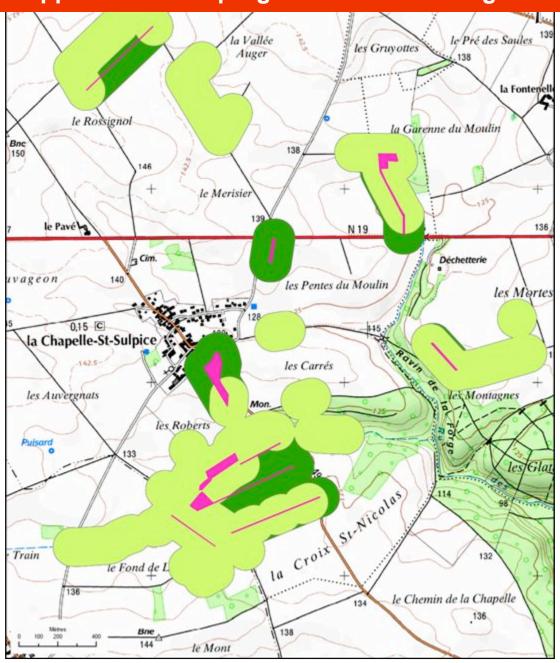




# Eléments fixes

Bandes Tampons 100 m

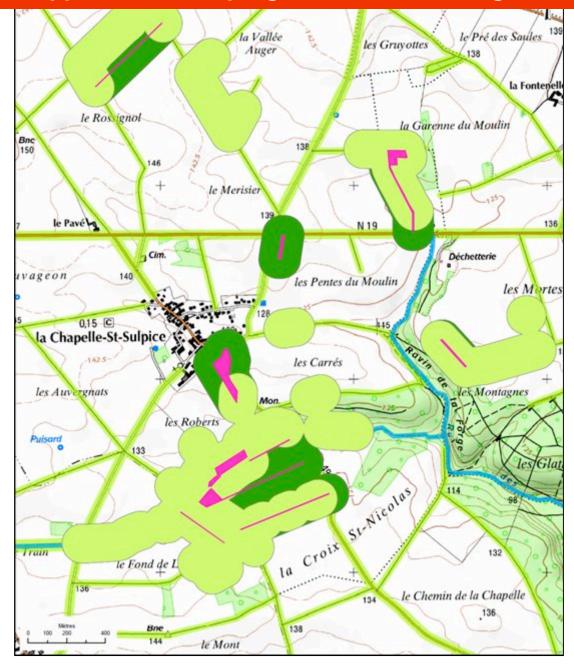




Eléments fixes + MAE

Bandes Tampons 100 m





Eléments
fixes
+
MAE
Bandes
Tampons
100 m



Cout de la MAE : 2 500 € /an

Code MAE	Rémunération / unitaire	Unité	Début engagement pour 2009 (ha / ml / nb)	Début engagement pour 2010 (ha/ml/nb)	Total / MAE	Montant total / 5 ans	Observations
CI4 - Diagnostic	96,00€	nb	1	0	1	480,00 €	
ZR1	392,00€	ha	0	0,97	0,97	1 901,20 €	
HE1	386,00€	ha	2,44	0	2,44	4 709,20 €	
AU1	548,00€	ha	0	1,89	1,89	5 178,60 €	
GE1	126,00€	ha	0	0	0	- ε	
HA1	0,19€	ml	0	0	0	- ε	
HA2	0,34€	ml	0	145	145	246,50 €	
AR1	6,95€	nb	0	0	0	- ε	
BO1	127,82€	ha	0	0	0	- ε	
PE1	75,70€	nb	0	0	0	- €	
RI1	0,99€	ml	0	0	0	- ε	
TOTAL 12 515,50 €							Soit 2 503,10 € / an

#### Discussion (1)

Il s'agit d'illustrations, non d'exemples puisque les travaux sont antérieurs à la méthodologie du COMOP

Problème d'imprévisibilité au niveau de la contractualisation et de l'adhésion des agriculteurs

Faible engouement pour les MAE jusqu'ici mais pour la biodiversité potentiel pour 2010 et les années à venir. En profiter pour les rendre « TVB compatibles »

Nécessite un important effort d'animation

Les changements chaque année au niveau des règles PAC représentent un frein. Certaines nouvelles mesures vont cependant dans le bon sens vis-à-vis de la TVB : SET, bandes enherbées...

Peu de FEADER disponible en IDF, les fonds ont été mis en priorité sur l'eau. Un mieux depuis les nouveaux défis mais encore insuffisant si une mobilisation des agriculteurs est constatée

La concurrence entre les enjeux bloque les projets TVB. La doctrine sur la non superposition des enjeux pose problème, surtout lorsque les Aires d'Alimentation des Captages Grenelle couvrent près de la moitié du département en Seine et Marne.



Discussion (2)

Les collectivités locales sont les seules financeurs pour les MAE hors Natura 2000

Volonté de la Région de coupler les mesures « infrastructures agroécologiques » avec des mesures de réduction d'intrants

- Problème d'adhésion et de coût difficile à régler
- Problème de porteurs de projets différents : la réduction d'intrants nécessite des compétences techniques des Chambres d'agriculture que les associations n'ont pas forcément (travailler ensemble)

Les MAE sont un outil, mais il faut mobiliser également les outils d'animation, de sensibilisation : montrer aux agriculteurs l'intérêt de mettre en œuvre de telles démarches sans nécessairement s'engager dans une MAE

Mobiliser également les mesures de plantation de haies qui ont été retirées des MAE, proposer des « PACK » et d'autres outils à trouver

Conclusion (1)

Enjeux pour la TVB agricole en lle-de-France :

#### Le premier enjeu est de limiter la consommation de foncier et sa fragmentation

Il s'agit d'une compétence régionale

Elle est mise en œuvre depuis 1976 notamment avec l'Agence des Espaces Verts et son action sur la préservation de la ceinture verte qui s'est traduite dans l'élaboration du SDRIF. Il est cependant en attente de validation par l'Etat depuis 2 ans pour qu'il soit prescriptif Bon travail collaboratif Région-OPA qui partage le même enjeu de préservation des espaces et de leur fonctionnalité

De cet enjeux découle la nécessité de préserver les agriculteurs et les exploitations

Cela demande une visibilité économique pour les agriculteurs. La Région soutien les initiatives de diversification des productions, de circuits courts, de mise en place de filières au-delà des aides environnementales

Le budget des aides directes aux agriculteurs de 3 M € ne peut cependant pas beaucoup pour cet enjeu face aux 240 M € de fonds européens du ler pilier gérés par l'Etat et alloués en lle-de-France



Conclusion (2)

## Le deuxième enjeu est le développement des infrastructure agroécologiques positionnées de manière pertinente et la réduction des intrants

Il ne s'agit pas d'une compétence régionale, les collectivités n'ont pas les fonds dédiés

Les Régions représentent cependant le bon échelon et le bon interlocuteur (coélaborateur de la TVB)